

Image not found or type unknown



location à tarif avantageux

Par **nicolascazals**, le **08/03/2012** à **12:32**

Mon grand-père désire me louer son appartement à titre avantageux (900 € pour 100m² sur la région Parisienne). Peut il y avoir un problème lors de la succession et que les impots estiment que il s'agissait d'un don ou d'un avantage par rapport aux héritiers et me relever ou autre...